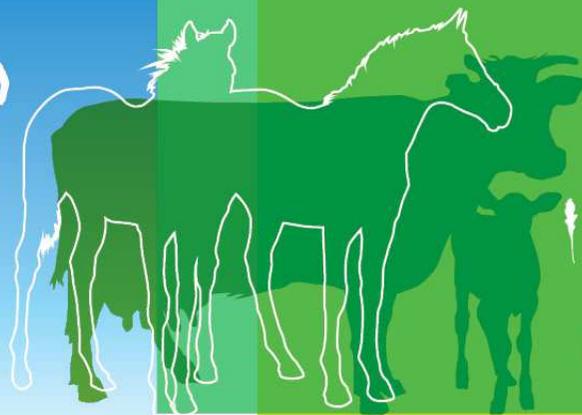
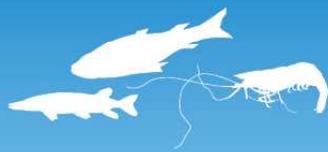


Plan d'action laitier 2015-2017

Point au 31 janvier 2017

Conseil spécialisé laitier
de FranceAgriMer





Rappels

Stratégie de filière élaborée en 2013, pour la période 2014-2025, adoptée en décembre, dans un exercice effectué par toutes les filières agricoles

Plan d'action 2015-2017 élaboré en 2014, priorisé dans un deuxième temps

Aujourd'hui, point à date, notamment pour les 13 « priorités 1 », sur un total de 34 actions



Des évolutions importantes depuis 2014, qui ont parfois impacté le plan d'action

Les aides à l'investissement en exploitation sont désormais intégrées dans le cadre du PCAE, avec des crédits accrus et des orientations qui impliquent les collectivités régionales .

Les aides à l'expérimentation et à l'appui technique sont désormais financées par les crédits du CASDAR, avec des priorités établies par le CS (la sélection des dossiers d'appui technique est régionalisée)

Les investissements industriels sont finançables dans le cadre du PIA avec une entrée clairement axée sur l'innovation.

Le soutien de FranceAgriMer à la promotion est désormais réservé aux situations de crise, mais les programmes communautaires sont opérationnels depuis 2016 avec des crédits importants et des taux de cofinancement jusqu'à 80%.



Les priorités 1 du plan d'action



Toutes filières laitières/1

Maintenir le potentiel de production, réduire les coûts de production, améliorer les performances économique et écologique/1

Priorité 1:

Mobilisation des outils nationaux et communautaires d'aides aux investissements (productivité et pénibilité du travail –bloc de traite-, autonomie alimentaire, économie d'intrants, eau et énergie, valorisation des effluents).

Janvier 2017:

Action bien engagée via le PCAE. Premier bilan 2015 présenté au CS de décembre 2016.

FAM n'intervient plus directement



Toutes filières laitières/2

Maintenir le potentiel de production, réduire les coûts de production, améliorer les performances économique et écologique/2

Priorité 1:

Recherche appliquée sur les mêmes thèmes.

Janvier 2017:

Action en cours (expérimentation) mais sous contrainte budgétaire. Bilan FAM CASDAR à faire.

Peut répondre à des problématiques importantes (lait cru).



Toutes filières laitières/3

Consolider la production des zones de déprise (dont montagne « fragile »).

Priorité 1:

Aides spécifiques à la valorisation du lait en zone de montagne (coût de production, performance économique et écologique).

Janvier 2017:

La réforme de la PAC a permis des revalorisations des appuis aux éleveurs (Aide aux producteurs en zone de montagne).

Reste une question ouverte sur les surcoûts de collecte qui ne sont plus finançables.

Exonération de TICPE inscrite dans la loi montagne de décembre 2016

+ étude FAM 2017



Toutes filières laitières/4

Renouveler les générations.

Priorité 1:

Renouvellement des générations : mise en synergie des politiques publiques et contractuelles en faveur de l'installation et de l'emploi salarié dans la filière (aides, formation, assistance technique).

Janvier 2017:

Evolution des appuis à l'installation des jeunes toutes filières.

Implication des Régions sur cette problématique de renouvellement des générations.

Rôle des « bassins » sans doute à revoir.



Lait de vache/1

Accompagner les évolutions réglementaires et contractuelles

Priorité 1:

. Accompagnement des producteurs dans le cadre relatif aux dispositions contractuelles et à la négociation de contrats, via les OP.

Janvier 2017:

Avancées réglementaires nombreuses: loi consommation, LAAF, loi Sapin 2.

Rapport du CGAAER.

Relations amont/aval difficiles en période de crise.



Lait de vache/2

Prévenir et gérer les crises

Priorité 1:

. Contribuer à l'amélioration de l'observatoire européen des marchés et avancer sur la gestion communautaire des crises (outils, conditions de mise en œuvre).

Janvier 2017:

Pas de lien direct entre observatoire et déclenchement des outils de gestion des marchés mais la création de l'observatoire a participé à la prise de conscience de la Commission européenne sur la crise de 2015-2016.



Lait de chèvre/1

Arriver à une contractualisation écrite dans le cadre d'un accord interprofessionnel/1

Priorité 1:

Finaliser l'accord interprofessionnel sur l'adéquation offre/demande.

Janvier 2017:

Accord signé par l'ANICAP en 2016, notification à la Commission européenne au titre de l'article 210 prévue par l'ANICAP avant demande d'extension



Lait de chèvre/2

Arriver à une contractualisation écrite dans le cadre d'un accord interprofessionnel/2

Priorité 1:

Rédiger un décret sur les conditions de reconnaissance des OP/AOP.

Janvier 2017:

**Fait en février 2016,
premiers dossiers OP acceptés.**



Lait de brebis/1

Mettre en place des contrats.

Priorité 1:

- 1- Décret de reconnaissance des OP
- 2- Mise en place de contrats

Janvier 2017:

1- Fait en février 2016

Premiers dossiers OP acceptés.

2- Contractualisation obligatoire envisagée.



Lait de brebis/2

Répondre aux spécificités et s'adapter aux problématiques de bassins/1

Priorité 1:

Adapter les races locales et leur conduite d'élevage aux besoins des filières et à l'agro écologie.

Janvier 2017:

On retrouve cette mesure dans le plan stratégique génétique.



Lait de brebis/3

Répondre aux spécificités et s'adapter aux problématiques de bassins/2

Priorité 1:

. Adapter la saisonnalité de la production aux besoins des marchés.
(contrats et techniques).

Janvier 2017:

Demande Pyrénées Atlantiques d'un outil spécifique non retenu

Roquefort dispose d'un outil de l'interprofession



Lait de brebis/4

Répondre aux spécificités et s'adapter aux problématiques de bassins/3

Priorité 1:

Améliorer la protection sanitaire des troupeaux et du lait.

Janvier 2017:

Question des crédits d'expérimentation

Mais des projets retenus: STEC/lait cru, DIARRHA



Production fermière

Renforcer l'accompagnement technique et sanitaire.

Priorité 1:

Centrer l'animation technique locale et nationale sur les actions économiques et agro écologiques spécifiques à la filière (plan national d'appui technique).

Janvier 2017:

Animation FNEC/ANICAP : programme d'actions techniques fermières finalisé en 2016

Financements sous CASDAR contraints (régionalisés).

Plan d'action laitier 2015-2017

Point au 31 janvier 2017

Conseil spécialisé laitier
de FranceAgriMer

